

Programme de formation

Engins de Chantier

CACES® R482

Catégories A – B1 – C1 – C2 – C3 – D – E – F – G

PUBLIC VISÉ

Toute personne amenée à utiliser des engins de chantier avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine.

PRÉ REQUIS

Être âgé de 18 ans minimum. Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation des engins de chantier. Maîtriser le français (oral et écrit). Maîtrise des 4 opérations mathématiques de base. Expérience professionnelle requise: NON

DURÉE, LIEU, HORAIRES

Durée : Individualisée en fonction de l'expérience du candidat et de la ou des catégorie(s)

Lieu :

GANAEC FORMATION

35 ZA de Bièze

38110 SAINT CLAIR DE LA TOUR

Ou sur site (sous conditions)

Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

Inscription préalable au minimum 48h avant le début du stage par retour de convention ou contrat signé. Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter.

MODALITÉ D'ORGANISATION

Formation en groupe en présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégorie visées par le stagiaire.

RÉFÉRENCES

Recommandation R482 de la CNAM

Programme R482 – V.004 Applicable au 28.08.2025

GANAEC Formation

35 ZA de Bièze

38110 SAINT CLAIR DE LA TOUR

www.ganaec-formation.fr

04.37.06.60.21

contact@ganaec-formation.fr

N° de Siret : 809 880 289 00024

N° d'Activité : 82 38 06170 38

Certifiés QUALIOPi par DEKRA CERTIFICATION

Certificat QUALIOPi n°24-11-500

Certifiés CACES® par BUREAU VERITAS

N° de certificat : FR087009-2

Numéros RS :

Catégorie A : 5081

Catégorie C1 : 5123

Catégorie C3 : 5095

Catégorie E : 5099

Catégorie G : 5103

Catégorie B1 : 5087

Catégorie C2 : 5093

Catégorie D : 5097

Catégorie F : 5101

INTITULÉ

Formation à la conduite en sécurité des engins de chantier selon la recommandation CACES® R482 de la CNAM/TS

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de maîtriser les aspects théoriques et pratiques de la conduite en sécurité de l'engin ou des engins concernés par la ou les catégories visée (s).

EVALUATION

Une évaluation théorique et pratique permet en cas de réussite de délivrer un CACES® R482 selon la recommandation de la CNAM/TS sur la ou les catégories visée (s) pour le salarié. Le chef d'entreprise pourra établir une autorisation de conduite (article L411-1 et R4323-55 du code du travail, arrêté du 02/12/1998).

PROGRAMME

Théorie

Connaissances générales

Technologie des engins de chantier, les principaux types d'engins de chantier

Les catégories de CACES®

Règles de circulation applicables aux engins de chantier

Risque liés à l'utilisation des engins de chantier

Exploitation des engins de chantier

Vérifications d'usage des engins de chantier

Pratique

Prise de poste et vérifications

Manœuvre et conduite en sécurité

Fin de poste - opération d'entretien quotidien - maintenance

Conduite au moyen d'un télécommande (en option)

Chargement et déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories)

Suivi de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens. Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation. Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Un livret d'accueil et un support de formation sont remis au stagiaire pour suivre un apprentissage personnalisé composé de séquences théoriques en présentiel ainsi que d'exercices de mises en situations de travail.

Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

Plateforme d'évolution pratique certifiée CACES®

ENCADREMENT - FORMATEURS :

Profil type (CV détaillé sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

→ Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)

→ Formateurs certifiés testeurs CACES® par DEKRA Certification Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique de GANAEC Formation et/ou par des organismes extérieurs.

M.A.J le 28/08/2025

